

Avant de présenter une demande

- Les demandes de modification et de renouvellement d'une licence de coupe de bois sont assujetties, en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur les ressources forestières*, à une période d'attente de 30 jours pendant laquelle le public et les Premières nations peuvent présenter des observations.
- En vertu de la *Loi sur les ressources forestières*, le directeur peut accepter ou refuser une demande de licence ou une demande de modification, d'annulation ou de renouvellement d'une licence. Dans le cas d'un refus, le directeur fournit au demandeur ou au titulaire de licence les motifs du refus.
- Le volume de récolte maximal attribué au titulaire de licence est établi en fonction de sa catégorie déterminée dans le cadre de la [procédure d'attribution de coupe de bois d'œuvre à des fins commerciales \(PACFC\)](#).
- Assurez-vous que votre numéro d'entreprise obtenu auprès de la [Direction des entreprises, associations et coopératives](#) est toujours actif.
- Vous devez avoir déposé tous vos rapports d'exploitation et payé tous les droits du bois sur pied.
- L'autorisation de récolte peut être assortie d'une exigence de volume minimal. Si ce volume n'est pas atteint, l'autorisation pourra être modifiée ou annulée.
- Toutes les demandes sont traitées par ordre d'arrivée.

Pour plus de renseignements, contactez la Direction de la gestion des forêts, au 867-456-3999.

Avez-vous discuté du contenu de votre demande avec un agent forestier? Oui Non

Avez-vous des arriérés sur des sommes dues ou des rapports d'exploitation non encore déposés au titre de la *Loi sur les ressources forestières*? Oui Non

Depuis votre dernière demande, avez-vous acheté ou loué du matériel de récolte spécialisé? Oui Non

Si oui, fournir la liste du matériel de récolte spécialisé : _____

Renseignements sur le demandeur

Raison sociale de l'entreprise		Personne-ressource	
Licence de coupe de bois / Permis de coupe n°		Catégorie	
Type de demande :	<input type="checkbox"/> Modification	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Permis de coupe additionnel
Demande d'annulation de :	<input type="checkbox"/> Licence d'abattage <input type="checkbox"/> Permis de coupe		
Plan de récolte		Zone d'exploitation/bloc	
Durée : _____ années OU <input type="checkbox"/> Durée selon PACFC		Volume : _____ m ³ OU <input type="checkbox"/> Volume total selon PACFC	
Fournir ci-dessous les motifs de votre demande :			

Signature – consentement du demandeur

J'atteste/nous attestons que, à ma/notre connaissance, tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Je confirme/nous confirmons que si l'autorisation est accordée, les activités entreprises se dérouleront conformément à ce qui est indiqué dans la présente demande et aux modalités et conditions associées à la licence demandée et au permis connexe.

Je reconnais/nous reconnaissons que les renseignements contenus dans la présente demande ou joints à celle-ci sont recueillis en vertu du paragraphe 17(1) de la *Loi sur les ressources forestières* et de l'alinéa 15 c)(i) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, aux fins d'examen des demandes de tenures forestières.

La présente demande pourra être rendue publique dans le cadre du processus d'examen des demandes, conformément au paragraphe 18(1) de la *Loi sur les ressources forestières*. Pour en savoir plus, contactez la Direction de la gestion des terres du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au 867-456-3999 ou (sans frais) au 1-800-661-0408, poste 3999.

Je déclare que les renseignements fournis aux présentes sont, à ma connaissance, vrais et exacts.

Nom (en lettres détachées) : _____

Date : _____

Réservé à l'administration

District	Reçu par	Date
----------	----------	------